

CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2011
A 20 H 45 SALLE DU CONSEIL

APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2011

URBANISME

1. Autorisation de déposer un permis de construire pour la démolition du bâtiment de la boutique infos jeunes / café de la Plage et la reconstruction en vue d'agrandissement.

DIRECTION GENERALE

2. Avenant SMACL,
3. Installation de deux caméras supplémentaires dans le cadre du système de vidéosurveillance urbaine - demande de subvention - autorisation,
4. Coopération décentralisée : convention de parrainage avec la Fondation SAUR,
5. Désignation des membres de la Commission de Partenariat Public Privé,

FINANCES

6. Tarifs des services municipaux – année 2011 – 2012.

COMMANDE PUBLIQUE

7. Marché d'exploitation des installations de chauffage dans les bâtiments communaux : Avenant n°2 mise en place d'un système de télégestion.
8. Marche Telecom – Lot 4 téléphonie mobile avenant n°2.

SERVICE SOLIDARITE

9. Signature de l'avenant n°2011- 001-4030-2002715 a la convention d'objectifs et de financement pour le relais assistantes maternelles entre la ville de Maurepas et la CAFY,
10. Signature de la convention d'objectifs et de financement relative a l'aide au fonctionnement sur fonds nationaux – réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAEP) - entre la ville de Maurepas et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY)
11. Relais Marianne: Week-end Futuroscope.
12. Prix du mètre carré des logements dans le cadre d'un contrat d'occupation d'un logement communal à titre onéreux.

SERVICE JEUNESSE

13. Règlement Intérieur Cobalt,
14. La convention d'objectifs et de financement entre Maurepas et CAFY 2011-2014.

SERVICE CULTURE

15. Convention de partenariat entre l'association Paroissiale de Maurepas Village et la ville de Maurepas,
16. Modification du règlement intérieur du conservatoire municipal de musique et d'art dramatique portant sur les sorties pédagogiques, et le droit a l'image,

SERVICES TECHNIQUES

17. Transfert de compétence au SIAC sur les réseaux d'eaux pluviales pour la mise en œuvre des travaux de correction des non conformités de raccordement à l'assainissement,

SPORTS

18. Remboursement de frais de déplacement de 5 jours sportifs du Collège Louis Pergaud.

DECISIONS DU MAIRE

QUESTIONS DIVERSES